Image not found or type unknown

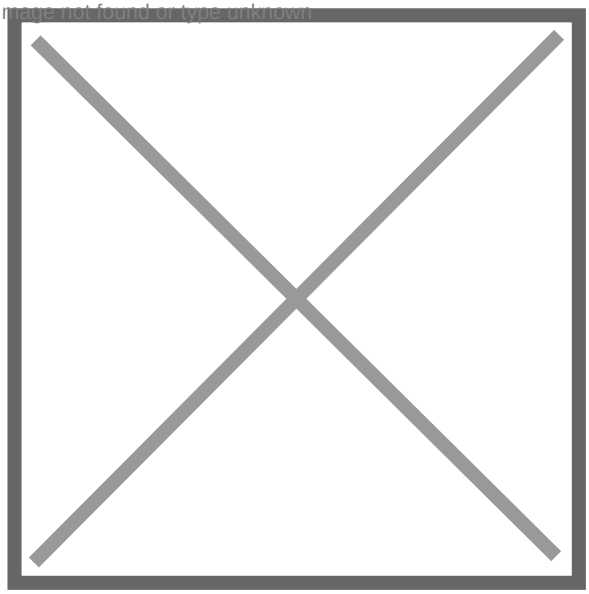

Liquidation judiciaire insuffisance d'actif

Par **olivier47400**, le **18/08/2016** à **19:56**

Bonjour,

Je viens vers vous afin que vous puissiez me donner votre avis: J'étais dirigeant d'une entreprise individuelle de mai 2007 à mai 2010 (redressement judiciaire en avril 2010 et liquidation en mai 2010). Aujourd'hui un huissier vient de m'apporter une convocation au tribunal de commerce par le mandataire judiciaire afin de clôturer la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. J'ai un passif de 60.000 €, je risque quoi en réalité lors de mon passage au tribunal ? est ce normal que la procédure ait pu durer 6 ans ?

Merci d'avance pour vos retours.

Par **Visiteur**, le **18/08/2016** à **20:21**

Bonjour,
Difficile à estimer sans connaissance du dossier,
Que s'est-il passé pendant ces 3 ans d'exercice pour en arriver à une liquidation judiciaire ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés